

Procès-verbal du conseil d'école

Ecole	EPPU Villeneuve-lès-Bouloc		Adresse	Place de l'Ancienne Forge	
Conseil d'école n°	3	l'année scolaire	2025-2026	Date	Du 08/06/26

Participants (art D411-1 du code de l'éducation)

Membre de droit sans participation au vote

Fonction	Nom et Prénom	Présent	Absent	Remplacé si absent par
Inspectrice de l'éducation nationale :	Hélène MONTREJEAU		X	

Membres votants

Directeur de l'école Président	Laurence HUET	X		
-----------------------------------	---------------	---	--	--

Elus (2) :

Maire	Sylvie SAVY	X		
Conseillers Municipaux ou Président de l'EPCI	Nicolas HERAIL	X		

Enseignants de l'école, (Maîtres et Maîtres remplaçants exerçant dans l'école)

	Marion MAI	X		
	Luc CONSTANS	X		
	Nathalie ANDRADE	X		
	Céline BERTHAUD	X		
	Maria TRABANINO	X		
	Marlène SALES	X		
	Julie MAGNE MESSEGUE	X		
	Malika GIACUZZO	X		
	Claire VENIERE	X		
	Sara VRIGNAUD	X		

**Un des maîtres du
RASED :**
(choisi par le conseil des
maîtres)

			X	
--	--	--	---	--

DDEN

			X	
--	--	--	---	--

Représentants des parents d'élèves élus, (en nombre égal au nombre de classes) (ou suppléants des représentants de parents d'élèves élus)

	Clémence MIALARET	X		
	Florian GOUZI		X	
	Stanislas D'ACREMONT	X		
	Julie MORENO	X		
	Sarah LABORIE FRANCO	X		
	Harmonie BARASC	X		
	Florie MASSON		X	
	Véronique BESSET BAGATELLA	X		
	Aurélie MICHAUD	X		

Participants avec voix consultative (pour les sujets les concernant)

RASED (autres que le membre votant)			X	
Médecin scolaire			X	
Infirmier(e) scolaire			X	
Assistante sociale			X	
ATSEM			X	
Représentant des activités périscolaires*	Marine FALCOU, directrice	X		
Autres personnes invitées				

dont la consultation est jugée utile*				
---------------------------------------	--	--	--	--

*le cas échéant

Ouverture de la séance par le Président du conseil d'école (renseigner l'heure) :	18h00
Désignation d'un secrétaire de séance	Sara Vrignaud
Rappel des points à l'ordre du jour :	1. Vote du PV du deuxième conseil d'école 2. Sécurité et travaux 3. Rentrée 2026 4. Projets pédagogiques 5. Fonctionnement de l'ALAE 6. Actions menées par l'APE

Compte rendu des échanges

Point 1

Vote du PV du second conseil d'école

Si soumis à un vote, consigner la question posée :	Membres votants présents	17
Est-ce que le PV du deuxième conseil d'école est validé ?	Abstentions	0
	Voix pour	17
	Voix contre	0

Arrivée de 3 personnes

Point 2

Sécurité et travaux

→ Exercice incendie

Un exercice a été réalisé le 8 juin. Les classes sont sorties rapidement et dans le calme. Les enseignants n'étaient pas prévenus.

→ Sécurité dans les bâtiments

La Mairie a fait installer du film occultant dans la salle bleue. Les rideaux des fenêtres donnant sur la rue n'ont plus à être fermés. La salle est bien plus agréable.

→ Travaux

-En élémentaire, dans la grande cour, des serrures de toilettes se sont bloquées plusieurs fois. Elles ont été changées.

-Nous avons établi une liste de travaux à faire. L'urgence concerne les fenêtres du préfa double qui sont hors d'usage. La mairie précise que ce sera changé pour la rentrée.

-Question des RPE : Serait-il possible de d'avoir plus de coins ombragés avec les fortes chaleurs qui arrivent ?

Réponse Mairie : on étudie la possibilité d'installer des voiles d'ombrage.

Point 3

Rentrée 2026

→ Classes

Les effectifs prévisionnels sont les suivants :

PS : 17 inscrits à ce jour MS : 27 GS : 25

CP : 28 CE1 : 26 CE2 : 31 CM1 : 31 CM2 : 25

L'effectif moyen en maternelle est de 23 élèves par classe, répartis dans 3 classes. En élémentaire, il est de 23,5 élèves par classe, avec une répartition sur 6 classes.

L'équipe enseignante étudie différentes structures.

Il y aura des doubles niveaux.

PS/MS, MS/GS, MS/GS ?

CP/CE1, CP/CE1, CE1/CE2, CE2/CM1, CM1, CM2 ?

CP/CE1, CP/CE1, CE1/CE2, CE2, CM1/CM2, CM1/CM2 ?

→ Liaison

Les élèves de CM2 sont invités à visiter le collège le jeudi 11 juin avec les CM2 des autres écoles. Le matin, ils écouteront la chorale du collège et participeront à des activités sportives avec les élèves 6^e. Ils mangeront au self. L'après-midi, ils visiteront le collège et suivront des ateliers de mathématiques. La journée se terminera par la présentation, par les délégués de 6^e, du dispositif Phare et des différents clubs du collège.

La liaison GS/CP se déroule comme nous l'avons présenté au deuxième conseil ; de même pour l'accueil des futurs élèves de petite section. Les GS ont déjà commencé à découvrir la cour de récréation élémentaire sur les temps d'ALAE.

Mme Vrignaud fera la liaison avec des personnels du collège ce jour-là.

➔ Elections de parents délégués

Les modalités de vote pourront être modifiées à l'avenir puisque l'ENT permettra d'organiser le vote de manière numérique. Il n'est pas certain que cette modalité existe déjà pour les élections de 2026. Le vote se fera selon les mêmes modalités pour 2026.

➔ Fournitures scolaires

Présentation des listes de fournitures, validées par le conseil.

➔ Budget mairie

Le budget est reconduit à l'identique. La Mairie financera les séances de musique avec l'intervenante et les séances de natation.

La CCF propose des interventions de l'école de musique pour 2 classes. Nous avons postulé pour 2 classes.

Point 5

Projets pédagogiques

Les projets et sorties annoncés ont tous pu être menés (sauf le vélo pour les CM). La classe de petite section s'est rendue une deuxième fois au théâtre de la Violette à Toulouse le 5 juin. La salle était bien remplie au concert « Concerts de poche » des classes de CM2 de Mme Vrignaud et CE1/CE2 de Mme Giaccuzo.

➔ A venir

- Visite à la ferme « Les jardins de Martine » à Saint-Sulpice la Pointe pour les petites sections le mardi 16/06. La journée aura deux thèmes : le potager et les animaux de la ferme.
- Rencontre avec les correspondants pour la classe de Mme Magne-Messegue à Saint Sauveur le 23 juin.
- Sortie de l'ensemble du cycle 2 le 25 juin à la forêt de Bouconne. La journée sera en deux parties : un temps « multisport » et un atelier « biodiversité ». Les ateliers seront différents selon les classes : empreinte, découverte des insectes, sentier écologique.
- Olympiades le mardi 30 juin

L'équipe enseignante a souhaité terminer l'année par une journée particulière qui permettra aux élèves de renforcer leurs liens. L'objectif est de développer des compétences psychosociales, en particulier les compétences de communication (construction de relations saines et positives, développement de comportement altruiste) et les compétences émotionnelles (régulation des émotions). Ce sera également l'occasion de réaffirmer en pratique toutes les égalités (égalité filles/garçons et inclusion).

En maternelle, les élèves débiteront par un défi vélo qui vient clore le travail réalisé en mai et juin. Ils poursuivront par un ensemble d'activités dans la cour. Les parents peuvent regarder en restant à l'extérieur.

En élémentaire, les élèves devront relever 9 défis (défis sportifs, agilité, connaissance). Nous associerons des élèves du CP au CM2. Ils gagneront des points à chaque défi. Le respect des joueurs à l'intérieur de l'équipe et envers les équipes adverses sera valorisé dans le comptage des points. Les adultes veilleront à ce que chacun soit encouragé. Nous remercions l'équipe d'animation de l'ALAE qui viendra en renfort pour encadrer les ateliers. Nous aurons également besoin de parents car il y aura 18 ateliers en tout pour les 36 équipes.

A midi, les parents qui le peuvent pourront nous rejoindre pour pique-niquer avec les élèves, les animatrices et les enseignantes.

➔ Bilan des projets de l'année

- Le prix des Incorruptibles

Les élèves ont pu voter pour leur livre préféré.

- Musique

Les élèves ont travaillé le chant, l'écoute musicale, la pratique instrumentale et le travail corporel en lien avec la musique.

Les classes chanteront les unes devant les autres à la dernière séance, le 2 juillet.

- USEP

Pour le cycle 2, il reste la rencontre « Echecs et pattes » qui aura lieu le 9 juin avec deux classes d'une autre école. Nous remercions la Mairie de mettre à disposition le gymnase, une partie du parking ainsi que des tables et des chaises.

Nous remercions également les parents qui ont accompagné les classes lors des rencontres et qui ont animé des ateliers. Leur aide est indispensable.

Cette année, l'école a participé en tant qu'invitée. Si nous poursuivons, il sera nécessaire de créer une association adhérente à l'USEP 31.

- Savoir rouler, savoir nager

Les séances de piscine se déroulent dans de bonnes conditions. Des sessions d'agrément auront lieu en septembre. Une information a été transmise aux parents aujourd'hui. Les parents des futurs élèves de CP/CE1/CE2 sont particulièrement concernés.

Pour le vélo, nous avons expliqué au deuxième conseil d'école qu'il n'y avait pas assez de parents agréés pour le vélo au CM. Après nos relances, il n'y a pas eu d'inscription lors des dernières sessions. Nous espérons pouvoir organiser des séances de vélo sur route l'année prochaine pour les CM. Nous solliciterons les parents dès la réunion de rentrée. Les dates d'agréments sont communiquées aux parents dès qu'elles sont données par la conseillère pédagogique et pas forcément en début d'année.

En maternelle, 2 parents ont passé l'agrément et encadrent les ateliers dans la cour, avec les parents déjà agréés. Les enseignantes précisent que c'est peu : la présence de 3 parents serait l'idéal.

La mairie précise qu'une information à ce sujet a été donnée sur le bulletin municipal, afin de solliciter d'autres personnes pour passer les agréments (grands-parents...).

- Question des RPE : Pourquoi n'y a-t-il pas eu de spectacle ? Est-ce qu'il y en aura l'an prochain ?

Nous avons conduit d'autres projets cette année. La préparation d'un spectacle nécessite du temps de classe. Ce n'était pas compatible cette année. Nous ne pouvons pas encore nous prononcer pour l'année prochaine.

Point 6

Fonctionnement de l'ALAE

➔ Organisation des TAP

Constat : 1/ en démarrant à 16h00, le temps de faire l'appel, la mise en place et le rangement, la durée effective du TAP est de 40 minutes. Les enfants d'élémentaire n'ont pas le temps de goûter. De plus, les enfants n'ont pas eu le temps de se défouler ce qui rend compliquée la gestion de certaines activités (médiathèque).

2/ la facturation du temps ALAE et le TAP pris en charge à 100% par la commune sur le même créneau entraîne une surfréquentation des TAP au détriment du temps ALAE, avec des enfants pas toujours motivés.

Afin de permettre aux enfants de profiter pleinement des activités proposées, le TAP sera proposé sur le créneau 16h30-17h30. Le mercredi matin, le créneau reste le même : de 8h50 à 9h50.

Le fait de déplacer le TAP entraîne de fait la création d'un temps ALAE pour tous de 16h00 à 16h30. Par conséquent, le TAP ne pourra plus être financé à 100% par la commune.

RPE : Cela risque d'être compliqué pour certaines familles de payer.

Mairie/ALAE : La séquence ALAE du mardi soir et du jeudi soir sera facturée aux familles (68 à 96 centimes), que l'enfant soit inscrit à l'ALAE ou en TAP. Le TAP du mercredi restera gratuit pour les familles.

→ Cantine

Mairie : Une diététicienne accompagnera le service de restauration scolaire dès la prochaine rentrée scolaire. L'objectif est de nous assurer que les menus proposés soient en conformité avec des réglementations en constante évolution. Nous avons choisi Mme Emilie PAUBERT pour effectuer cette mission.

Un audit va être fait en juin pour définir les besoins de la cantine en prévision de la nouvelle école et améliorer l'organisation actuelle (par rapport au service).

ALAE : rappel : Les enfants de maternelle sont servis à table et les élèves de l'élémentaire se servent avec un plateau. Les élèves choisissent des assiettes « petite faim ou grande faim » et les « petite faim » peuvent se resservir si besoin dès 12h15.

Point 7

Actions de l'APE

- ➔ La color run a dû être reportée en raison du mauvais temps. Elle aura lieu dimanche 14 juin.
- ➔ Les parents de l'APE organisent une kermesse le vendredi 26 juin. C'est l'occasion pour les familles de passer un moment convivial.

Nous remercions l'APE pour l'investissement dont elle fait preuve pour financer une grande partie de nos projets mais aussi pour créer de la convivialité.

**A épuisement de l'ordre du jour, clôture de la séance
par le Président du conseil d'école (renseigner l'heure) :**

19h16

Le président, directeur d'école

Le secrétaire de séance

